

Bonjour,

Les Assemblées Générales extraordinaires et ordinaires de notre Comité devaient se tenir le vendredi 14 juin prochain.

Malheureusement, les impératifs de santé affectant actuellement notre secrétaire générale, Françoise PAUGAM, ont conduit le Comité Directeur à voter le report de ces assemblées générales, lors de sa séance du 3 juin dernier.

En effet, les dispositions combinées des statuts et du règlement intérieur de notre Comité, imposent de respecter certains délais et certaines conditions de forme que nous ne sommes pas en mesure de mettre en œuvre actuellement, en l'absence de notre secrétaire générale (Art 16.14 et 19.3 des statuts du CD53).

En ce sens, nos Assemblées Générales pourront se tenir, dans le respect de nos règlements, le vendredi 6 septembre 2019 à 19h et 19h15.

Vous serez destinataires d'une nouvelle convocation ultérieurement.

Nous vous remercions pour votre compréhension,

Cordialement,

Nicolas SORIN

Président du Comité Départemental de Basket de la Mayenne

[President\\_comite@basketmayenne.com](mailto:President_comite@basketmayenne.com)

06 44 29 96 00